













PÉTITION

À l'initiative de l'intersyndicale

SNUipp-FSU 35 / SE-UNSA 35 / SNUDI-FO 35 / SGEN-CFDT 35 / SUD-Éducation 35 / CGT Éduc'action

s'est tenue le 19 mars 2015 l'assemblée générale des EVS Aide à la direction.

Les organisations syndicales, suite à leur audience à l'IA 35, ont confirmé la rumeur de la disparition programmée de l'aide à la direction. Le secrétaire général de l'I.A. 35 annonce un surnombre de 600 EVS aide à la direction sur 695 EVS en poste dans l'académie. L'I.A. 35 n'a pas répondu à la demande intersyndicale d'abondement du budget alloué aux EVS.

Le constat de cette AG et des écoles est que cette fonction répond à un besoin avéré pour le bon fonctionnement des écoles et doit être pérenne. Il est grand temps d'ouvrir la discussion sur la création d'un nouveau métier : Non à la précarisation du travail.

C'est pourquoi, avec l'intersyndicale, nous soutenons les EVS aides à la direction et nous exigeons

- le maintien et la généralisation de l'aide à la direction
- le renouvellement de tous les contrats
- le recrutement à hauteur des besoins
- la pérennisation de la fonction dans un cadre statutaire

NOM, Prénom	Fonction	École/commune	signature
	1	l .	I .